



SOCIETE GENEVOISE DE MINERALOGIE – SGAM

Genève, juin 2025

Chers exposants,

Le moment est venu de vous inscrire à la 55e Bourse aux Minéraux des 01 et 02 novembre 2025.

Ce traditionnel événement se tiendra comme d'habitude à l'Event Center de l'hôtel Ramada, route des Jeunes 12 (stade de Genève).

Vu la forte demande, priorité sera donnée aux anciens exposants si leur inscription nous parvient avant fin juin, au moyen du formulaire figurant sur le site lasgam.ch. Pour des raisons d'organisation, nous ne pourrions pas tenir compte des demandes antérieures. Dès juillet, les réservations seront retenues dans l'ordre d'arrivée.

La salle annexe ayant rencontré un succès mitigé en 2024, sa location ne sera pas reconduite.

La forte augmentation du loyer de l'Event Center en 2025 sera entièrement supportée par la SGAM. En effet, nous pratiquerons des prix similaires aux années précédentes, pour le bien des visiteurs comme des exposants. Toutefois nous serons particulièrement intransigeants sur le respect des quotas de minéraux bruts / façonnés tels que commandés. Un non-respect peut entraîner une exclusion.

Buvette : Les repas chauds sont remplacés par des consommations type sandwich, salades, tartes etc.

Hôtel : Le Ramada, qui vous permet de loger sur place, dispose de chambres avec un safe. Il vous appartient de procéder vous-mêmes aux réservations.

Rappel : il n'est plus possible de se rendre sur les sièges du stade, les portes sont sous alarme. Leur ouverture déclenche automatiquement l'intervention des secours (CHF 600.- facturés au fautif).

Déroulement :

Le montage de la salle est assuré par le Ramada.

Installation : entre 17h et 20h le vendredi et dès 07h le samedi. Le dimanche, la salle ouvre aux exposants à 09h00. Il n'est pas autorisé d'accéder avant la présence d'un membre du comité.

Ouverture au public : samedi de 10h00 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 17h00.

Le samedi après la fermeture au public, vous êtes invités par la SGAM à un apéritif dans la salle.

A l'issue de la Bourse, les exposants restituent le matériel prêté (rallonges, etc.). Ils s'organisent pour débarrasser leur stand avant 19h30, afin de permettre de rendre la salle dans le temps convenu. Un retard peut occasionner des frais supplémentaires qui seront facturés aux concerné(e)s.

Eclairage des stands : Les lampes économiques (LED) sont de rigueur. Tout dépassement doit être annoncé. En cas d'excès, les frais seront à charge de l'exposant(e) concerné(e).

Accès pour le montage :

Entrez par la route des Jeunes 8 - côté station Tamoil.
L'accès au monte-charge se fait en contournant l'ensemble du centre commercial de la Praille par la droite.



Dimanche soir : cet accès est fermé. Passez par la place centrale et demandez l'ouverture de la barrière à l'interphone. Vous pouvez également contourner le stade par la gauche (entrée sur le lieu-dit Le Village)

Parking : L'arrêt au pied du monte-charge n'est toléré que le temps de décharger votre marchandise.

Ensuite il faut vous déplacer dans le parking souterrain du centre commercial (tickets 1 sortie à 10.- à demander sur votre formulaire d'inscription) ou trouver un autre parking à proximité. Par exemple : P+R du Bachet gratuit le dimanche (si libre), sous le pont de l'autoroute en face du stade.

Divers : Les organisateurs ne fournissent pas de monnaie. Des bancomats sont à disposition au centre commercial de la Praille.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement sur bourse@lasgam.ch

Au plaisir de vous revoir prochainement,

Le Comité SGAM